

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 04262
Numéro SIREN : 819 920 117
Nom ou dénomination : 316 COLORS

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2023 sous le numéro de dépôt 2017

316 COLORS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 800 euros
Siège social : 1 rue Séverine
93380 PIERREFITTE SUR SEINE
819920117 RCS BOBIGNY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUIN 2022

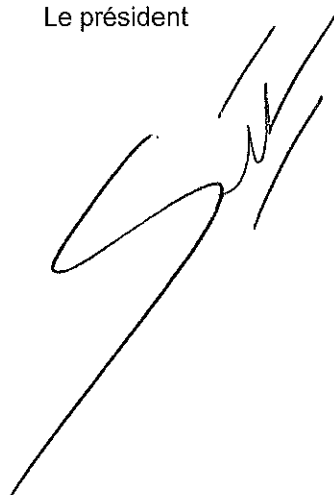
FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Actions	Voix	Signature
1	M. José SILVESTRE FEIJAO 21 bis rue du Docteur Laporte 60128 PLAILLY	400	400	
2	Mme Nadia GUELLIL 21 bis rue du Docteur Laporte 60128 PLAILLY	180	180	
	Totaux =====	580	580	=====

Nombre d'associé(s) : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés pouvoirs, arrêtée à..... associés présents ou représentés possédant ensemble droits sociaux

Le président



Le secrétaire



nh ds

316 COLORS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 800 euros
Siège social : 1 rue Séverine
93380 PIERREFITTE SUR SEINE
819920117 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux,
Le 10 juin,
A 19 heures,

Les associés de la société 316 COLORS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1 rue Séverine 93380 PIERREFITTE SUR SEINE, sur convocation faite à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur José SILVESTRE, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Nadia GUELLIL est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent la totalité des 580 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- **Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,**
- **Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,**
- **Approbation des charges non déductibles fiscalement,**
- **Affectation du résultat de l'exercice,**
- **Rémunération du Président,**
- **Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

ph 83

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 64 017,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	64 017,50 euros
Absorption des pertes antérieures	40 017,50 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -94 973,08 euros.	
Solde	24 000,00 euros
A titre de dividendes	24 000,00 euros
Soit 41,38 euros par action	

L'Assemblée Générale décide le paiement du dividende à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il résulte du bilan de l'exercice social clos au 31 décembre 2021, soumis à votre approbation, que les capitaux propres de la Société ont été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et constate la régularisation de la situation de la Société.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 24 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Dividendes	Dividende par action
31 décembre 2020	Néant	Néant
31 décembre 2019	Néant	Néant
31 décembre 2018	21 000 euros	36,21 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Nh 85

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la rémunération allouée au Président, Monsieur José SILVESTRE FEIJAO au titre de son mandat pour l'exercice écoulé, qui s'est élevée à un montant global de 103 549,74 euros.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, observation faite que l'intéressé n'a pas pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

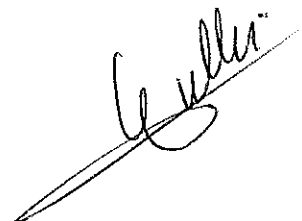
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
José SILVESTRE FEIJAO



Le secrétaire
Nadia GUELLIL



316 COLORS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 800 euros
Siège social : 1-9 rue Séverine
93380 PIERREFITTE SUR SEINE
819920117 RCS BOBIGNY

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE
DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2021

Madame,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

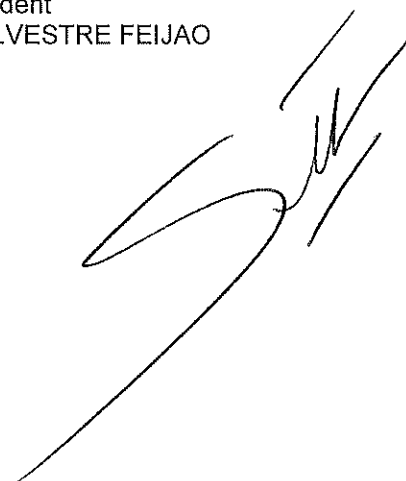
Au titre de l'exercice écoulé aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Conformément aux statuts de notre Société, nous vous rappelons que des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et décrites ci-après ont été conclues au cours d'exercices antérieurs et se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé :

Avec Monsieur José SILVESTRE, Président :

- Monsieur José SILVESTRE, Président, a perçu une rémunération d'un montant de 103 549,74 euros au titre de son mandat pour l'exercice écoulé.

Le Président
José SILVESTRE FEIJAO



**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

SAS 316 COLORS
AGENCEMENT DE LIEUX DE VENTES
1 RUE SEVERINE

93380 PIERREFITTE SUR SEINE
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

A.N.E.C. PARIS LA DEFENSE
41 RUE DU CAPITAINE GUYNEMER

92925 LA DEFENSE CEDEX
01.47.78.89.78

SAS 316 COLORS
1 RUE SEVERINE

93380 PIERREFITTE SUR SEINE

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels p. 3

COMPTES ANNUELS p. 4

. Bilan actif p. 5

. Bilan passif p. 6

. Compte de résultat p. 7

. Soldes intermédiaires de gestion p. 8

. Détermination de la capacité d'autofinancement p. 9

. Annexe pp. 10 - 16

DOCUMENTS FISCAUX p. 17

. Bilan simplifié 2033-A

. Compte de résultat simplifié 2033-B

. Immobilisations, amortissements, plus et moins-values 2033-C

. Provisions, amortissements dérog., déficits report. 2033-D

. Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2033-E

DOSSIER DE GESTION p. 23

DETAILS DES COMPTES ANNUELS p. 30

A.N.E.C. PARIS LA DEFENSE
41 RUE DU CAPITAINE GUYNEMER

92925 LA DEFENSE CEDEX
01.47.78.89.78

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SAS 316 COLORS

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	735 192,55 euros
- Chiffre d'affaires :	1 465 076,73 euros
- Résultat net :	64 017,50 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A LA DEFENSE CEDEX
Le 16/03/2022

Pour A.N.E.C. PARIS LA DEFENSE
Société d'Expertise Comptable

VALERIE NEUVILLE
EXPERT-COMPTABLE

SAS 316 COLORS
1 RUE SEVERINE

93380 PIERREFITTE SUR SEINE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	2 150	1 156	994	1 424
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	26 237	486	25 751	1 225
Autres immobilisations corporelles	90 546	47 038	43 508	37 359
Immo. en cours, avances & acomptes	7 849		7 849	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	14 013		14 013	13 880
Total	140 795	48 680	92 115	53 888
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements	72 556		72 556	40 971
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	338 198		338 198	158 535
Fournisseurs débiteurs	14 043		14 043	14 010
Personnel	101		101	
Etat, impôts sur les bénéfices				34 054
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 538		19 538	13 683
Autres créances	16 736		16 736	15 334
Divers				
Avances & acptes versés/commandes	1 193		1 193	1 745
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	164 140		164 140	1 685
Total	626 506		626 506	280 017
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	16 572		16 572	17 719
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total	16 572		16 572	17 719
TOTAL ACTIF	788 873	48 680	735 193	351 624

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	5 800	5 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	128 010	128 010
Report à nouveau	-134 991	
Résultat de l'exercice	64 018	-134 991
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	63 637	-380
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts	215 412	123 737
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 573	931
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	220 365	118 923
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	26 623	24 618
. Organismes sociaux	178 283	56 093
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 720	7 027
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	7 351	9 576
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	228	11 098
Total	671 555	352 004
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	735 193	351 624

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

COMPTES DE RESULTAT

	du 01/01/2021	%	du 01/01/2020	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2021	CA	au 31/12/2020	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 465 077	100,00	824 523	100,00	640 554	77,69
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	86 455	5,90	14 500	1,76	71 955	496,24
Autres produits	14 850	1,01	6 270	0,76	8 579	136,83
Total	1 566 381	106,91	845 293	102,52	721 089	85,31
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	376 596	25,70	216 765	26,29	159 831	73,73
Variation de stock (mat. premières)	-31 585	-2,16	-22 529	-2,73	-9 057	-40,20
Autres achats & charges externes	617 318	42,14	342 810	41,58	274 508	80,08
Total	962 329	65,68	537 046	65,13	425 283	79,19
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	18 923	1,29	13 841	1,68	5 083	36,72
Salaires et traitements	433 721	29,60	377 776	45,82	55 945	14,81
Charges sociales	70 823	4,83	53 382	6,47	17 441	32,67
Dotations amortissements, dep. et prov.	12 885	0,88	14 428	1,75	-1 542	-10,69
Autres charges	14	0,00	191	0,02	-177	-92,57
Total	536 367	36,61	459 617	55,74	76 750	16,70
Résultat d'exploitation	67 686	4,62	-151 370	-18,36	219 056	144,72
Produits financiers						
Charges financières	2 393	0,16	2 808	0,34	-415	-14,77
Résultat financier	-2 393	-0,16	-2 808	-0,34	415	14,77
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	65 293	4,46	-154 178	-18,70	219 471	142,35
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	1 275	0,09	5 664	0,69	-4 389	-77,49
Résultat exceptionnel	-1 275	-0,09	-5 664	-0,69	4 389	77,49
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices			-24 852	-3,01	24 852	100,00
Résultat de l'exercice	64 017	4,37	-134 991	-16,37	199 008	147,42

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	du 01/01/2021	%	du 01/01/2020	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2021	CA	au 31/12/2020	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	1 465 077	100,00	824 523	100,00	640 554	77,69
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	1 465 077	100,00	824 523	100,00	640 554	77,69
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 465 077	100,00	824 523	100,00	640 554	77,69
Consommations de l'exercice	962 329	65,68	537 046	65,13	425 283	79,19
Valeur ajoutée	502 748	34,32	287 477	34,87	215 271	74,88
Subventions d'exploitation	86 455	5,90	14 500	1,76	71 955	496,24
Impôts, taxes et versements assim.	18 923	1,29	13 841	1,68	5 083	36,72
Charges de personnel	504 544	34,44	431 158	52,29	73 386	17,02
Excédent brut d'exploitation	65 736	4,49	-143 022	-17,35	208 758	145,96
Reprises sur provisions et transferts	14 710	1,00	6 109	0,74	8 601	140,78
Autres produits	140	0,01	161	0,02	-21	-13,16
Dotations amortissements et prov.	12 885	0,88	14 428	1,75	-1 542	-10,69
Autres charges	14	0,00	191	0,02	-177	-92,57
Résultat d'exploitation	67 686	4,62	-151 370	-18,36	219 056	144,72
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières	2 393	0,16	2 808	0,34	-415	-14,77
Résultat courant avant impôts	65 293	4,46	-154 178	-18,70	219 471	142,35
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	1 275	0,09	5 664	0,69	-4 389	-77,49
Résultat exceptionnel	-1 275	-0,09	-5 664	-0,69	4 389	77,49
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices			-24 852	-3,01	24 852	100,00
Résultat net de l'exercice	64 017	4,37	-134 991	-16,37	199 008	147,42

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 01/01/2021 au 31/12/2021 Durée : 12 mois	du 01/01/2020 au 31/12/2020 12 mois
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	65 736	-143 022
+ Transferts de charges d'exploitation	14 710	6 109
+ Autres produits d'exploitation	140	161
- Autres charges d'exploitation	14	191
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières	2 393	2 808
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	1 052	5 664
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices		-24 852
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	77 126	-120 563

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels